



101.10

Payerne, le 3 décembre 2020

## PROCES-VERBAL

### **Assemblée générale des Délégués d'ASCOBROYE Par voie de circulation écrite, jeudi 3 décembre 2020**

Président(e)	M. Pascal JOYE, Conseiller communal de Belmont-Broye
Vice-Président(e)	M. Gérard BRODARD, Syndic de Lully
Excusé(s)	-
Commune(s) n'ayant pas fait valoir leur voix :	9/19, représentant 18 voix
Scrutateur(s)	Staff COREB

En raison de la situation sanitaire imposée par le Covid-19, Ascobroye a été contrainte de renoncer à organiser ses assises en présentiel ; cela afin de ne pas exposer ses membres au virus. C'est pourquoi, un dossier complet a été transmis aux délégués afin de se positionner. Ils ont donc eu à disposition un ordre du jour, fil conducteur, ainsi que les documents y relatifs nécessaires au vote.

#### **Le vote par correspondance :**

Les Délégués ont été invités à communiquer leur vote par correspondance ou par courriel jusqu'au 3 décembre 2020, le cachet postal faisant foi.

#### **Dépouillement**

Le suffrage des voix est de 49/67 voix. Selon les statuts, les décisions seront donc prises selon le principe de la majorité absolue, soit 25 voix.

#### **1. Procès-verbal de l'Assemblée du 4 juin 2020**

Le procès-verbal transmis n'est sujet à aucun commentaire. Il est approuvé par :

Nombre de voix exprimées : 49 voix

Avis favorables : 49 voix

Avis contraires : 0 voix

Abstentions : 0 voix

Par conséquent, c'est à l'unanimité que le procès-verbal est approuvé.

Les 10 Communes ont participé au vote.

#### **2. Message du Président**

*Ci-dessous, les informations du Président sont extraites de la missive qui a été transmise :*

#### **PAC Rive Sud**

*La décision a été prise de ne pas faire opposition au nom de la COREB et d'Ascobroye, mais d'adresser des remarques dans le sens des oppositions des Communes. Notamment, pour l'accès aux sites et aux infrastructures ainsi que l'entretien de ces dernières. L'aspect des chalets n'étant pas traité.*

./.



### **Event 2020**

*En raison du Covid-19, l'édition 2020 est repoussée à 2021, puisque ce n'est pas une action vitale pour l'association. Le budget 2020 qui y était consacré est mis en provision en complément du budget 2021.*

### **Logo Ascobroye**

*Les logos d'Ascobroye et de l'ARBV sont anciens. Un projet a été demandé à la designer AML graphisme. L'idée étant de se baser sur le logo COREB et de le décliner en Ascobroye d'une part et d'autre part en ARBV. Il devrait être présenté aux délégués dans le courant de l'année prochaine.*

### **BibioBroye**

*Le concept est accepté par le Comité. Il sera présenté courant 2021, lors de notre prochaine Assemblée générale.*

### **Crèches, tarif unique**

*Le Comité a pris la décision de mettre le projet en « stand-by », cela jusqu'à nouvel ordre.*

*J'espère que la situation sanitaire actuelle va s'améliorer et que nous pourrons bientôt partager un moment convivial à l'issue d'une réunion ou d'une assemblée. Dans l'intervalle, prenez soin de vous et des vôtres. Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, d'excellentes Fêtes de fin d'années.*

*Tout en vous remerciant pour votre attention, je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.*

*Pascal Joye  
Président*

### **3. Présentation et approbation du budget Ascobroye 2021**

Le budget global d'Ascobroye 2021 s'élève à un montant total de Fr. 552850.- pour un solde négatif de Fr. 11'400,10. La perte budgétée de Fr. 11'400,10 peut être absorbée par le capital qui s'élève, à l'heure actuelle, à Fr. 50'156,05. Il est approuvé comme suit :

Nombre de voix exprimées : 49 voix

Avis favorables : 49 voix

Avis contraires : 0 voix

Abstentions : 0 voix

Par conséquent, c'est à l'unanimité que le budget est approuvé.

Les 10 Communes ont participé au vote.

### **4. Propositions individuelles et divers**

Aucune proposition individuelle n'a été transmise jusqu'à l'échéance du délai, à savoir la clôture de l'assemblée générale par correspondance. Si d'aventure, des propositions devaient nous être communiquées, nous les conserverions en prévision de la prochaine assemblée générale.

Pour l'Assemblée générale d'Ascobroye  
Carine Torche

Annexe : carte votations

## Ascobroye

- 1 : Châtillon
- 2 : Cheiry
- 3 : Cheyres-Châbles
- 4 : Gletterens
- 5 : Menières
- 6 : Montagny
- 7 : Nuvully
- 8 : Sévaz
- 9 : Vallon

-  = Vaud
-  = ont répondu au bulletin de vote
-  = n'ont pas répondu au bulletin de vote

